farine de graine de lin. Quelques effets obtenus avec l'iodure de plomb tendent à faire regarder ce sel comme plus actif encore que l'iodure de potassium. Au bout de quelques jours, la peau, d'abord jaune, puis brune, se plisse, se tanne et tombe en écailles. La tumeur se ramollit, se divise d'abord en plusieurs lobules, et ne tarde pas à disparaître complétement. Il reste alors au point qu'elle occupait un peu d'épaississement, qui se dissipe bientôt lui-même après quelques frictions, de sorte que, le traitement terminé, la partie est rendue à son état normal.

La durée moyenne de ce traitement est de quinze jours.

M. Cabissol cite onze observations qui ont établi pleinement les succès du traitement et l'incontestable supériorité de l'iode sur les autres résolutifs dans l'hydropisie des bourses muqueuses (*Bulletin de Thér.*, t. XIV, février 1838).

Depuis lors, le traitement de ces petites tumeurs appelées ganglions, non plus seulement à l'aide des frictions iodées, mais bien des injections dans l'intérieur du kyste, s'est tout à fait popularisé. Dans ces cas on emploie le plus ordinairement la teinture d'iode pure. Parmi les médecins qui ont fait usage avec succès de ces injections, nous citerons M. le professeur Borelli, de Turin. Dans un mémoire publié dans la *Gazette médicale* sarde, (1852), cet auteur cite un certain nombre d'observations qui témoignent de l'efficacité non moins que de l'innocuité de ce traitement.

Dans les cas assez fréquents où l'hydarthrose résiste aux moyens internes et externes, et notamment aux vésicatoires appliqués sur le siége de l'épanchement, les injections iodées faites dans la cavité articulaire offrent une précieuse ressource qu'il importe de ne pas négliger. Parmi les chirurgiens, les uns, comme M. Velpeau, sans redouter beaucoup l'entrée de quelques bulles d'air dans la capsule articulaire, pratiquent la ponction à l'aide d'un trocart très-fin; mais la plupart, pour éviter cet accident, si peu grave qu'il puisse être, préfèrent recourir à la méthode sous-cutanée. Aujourd'hui l'expérience a démontré que les injections iodées dans les cavités articulaires, pratiquées selon les règles posées par MM. Velpeau, Bonnet, Abeille, Robert, etc., n'entraînent généralement aucun danger sérieux, et amènent dans la très-grande majorité des cas la résolution de l'épanchement et la guérison définitive, quand la maladie n'est compliquée d'aucune altération profonde des parties molles ou dures. Quelques beaux succès obtenus récemment par M. Robert ont mis ce fait hors de toute contestation. Dans le principe, on supposait que l'iode guérissait en provoquant une inflammation adhésive, mais les recherches nouvelles faites par M. Hutin tendent à démontrer qu'ici, comme dans la cure des hydrocèles, cette inflammation adhésive fait le plus souvent défaut, et que les injections iodées agissent simplement en modifiant spécifiquement la membrane synoviale, et en réintégrant consécutivement à l'état normal les fonctions perverties des surfaces sécrétantes. En effet, s'il y avait production d'adhérences, on ne pourrait s'expliquer comment des articulations tenues plus ou moins longtemps immobiles jusqu'au moment de l'injection,

reprendraient de la mobilité à mesure que l'épanchement articulaire diminue. Il est probable d'ailleurs qu'il se passe ici ce qui a été constaté, non-seulement dans la tunique vaginale, mais dans les kystes ovariques traités par les injections iodées, dans lesquels l'examen cadavérique a fait constater une absence complète d'adhérences entre les surfaces, ou a fait voir seulement des adhérences partielles, et dans lesquels par conséquent la guérison s'était opérée par le retrait graduel des parois du kyste jusqu'à l'effacement plus ou moins complet de la cavité accidentelle.

Injections iodées dans l'ascite. L'analogie, ce guide souvent si sûr et toujours nécessaire en thérapeutique, devait conduire les praticiens à injecter dans le péritoine une solution iodée, au lieu des injections alcoolisées que M. Bretonneau, en 1820, avait osé conseiller, et dont le danger est trop évident. MM. Dieulafoy et Leriche ont introduit, en 1847, cette heureuse modification, et ils ont publié des faits parfaitement détaillés, desquels il résulte que, dans l'ascite, qui semble dépendre d'une péritonite simple chronique, les injections iodées peuvent amener une guérison rapide et complète. M. Leriche recommande de ne faire qu'une injection après que la cavité péritonéale a été vidée. La proportion de teinture d'iode est la suivante :

Teinture d'Iode,	30 gramm.
Iodure de potassium,	4
Eau distillée,	250

Ces premiers succès ne tardèrent pas à provoquer de nouvelles tentatives: et en peu de temps les faits se multiplièrent. Parmi les médecins qui s'occupèrent spécialement des injections iodées dans l'ascite, nous citerons MM. Boinet, Oré de Bordeaux, et M. Paul Dard, élève de M. Tessier, de Lyon, qui, dans différents recueils scientifiques, ont publié successivement d'importants travaux sur cette intéressante question.

Or, des observations déjà assez nombreuses qui forment la base de ces travaux, il ressort un fait auquel on ne se serait guère attendu, fait qui pourtant exige encore plus ample vérification : c'est que les injections iodées dans le péritoine constitueraient une médication non-seulement efficace, mais presque inoffensive, lorsqu'elle est exécutée dans de bonnes conditions et suivant certaines règles.

A cet égard, l'expérience a prescrit un certain nombre d'indications ou de contre-indications qu'il importe de faire connaître. Ainsi, l'injection iodée serait non-seulement sans aucun avantage, mais dangereuse lorsque l'ascite est symptomatique d'une affection organique quelconque du cœur, du foie, de la rate, des reins, etc.

Elle devra être réservée pour certains cas assez rares où cette ascite reconnaît pour cause une péritonite chronique ou une simple irritation sécrétoire de la membrane péritonéale soit idiopathique, soit consécutive à des troubles de la menstruation, à une phlegmasie du voisinage, à l'en-

térile, par exemple, ou bien encore à une ascite survenant à la suite d'une altération du sang, d'un état cachectique. Ajoutons encore que dans ces cas même, on ne devra jamais recourir à l'injection iodée qu'alors que tous les moyens habituellement employés auront échoué.

Si l'ascite est très-volumineuse, on aura la précaution de faire une première ponction pour diminuer l'étendue de la surface péritonéale, par conséquent l'étendue de la phlegmasie artificielle que doit déterminer la teinture d'iode. Il est recommandé, d'autre part, de ne pas vider entièrement la cavité du péritoine, mais d'y laisser 1 à 2 litres de sérosité afin de répandre uniformément la teinture d'iode sur toute la surface péritonéale, et d'empêcher son contact immédiat avec le liquide irritant, sous peine de donner lieu à une péritonite mortelle.

La dose totale du liquide injecté ne devra pas dépasser 250 grammes. Enfin, on évitera de pousser d'un seul coup l'injection; mais on l'insinuera graduellement, et les aides auront soin de malaxer doucement le ventre pour rendre le mélange plus intime, et pour le faire pénétrer dans toutes les anfractuosités de la cavité péritonéale.

Injections iodées dans la cavité pleurale. En présence des résultats obtenus dans l'ascite, rien n'était plus naturel que de porter l'iode dans la cavité pleurale, en d'autres termes, d'associer les injections iodées à la thoracentèse. C'est ce que nous avons fait nous-mêmes dans certains cas d'épanchements de pus dans la plèvre, lorsque après des ponctions répétées, le liquide purulent tendait à se reproduire sans cesse; et déjà plusieurs fois nous avons été assez heureux pour obtenir la guérison, lorsque l'épanchement n'était pas compliqué de tubercules. (Voir le *Bulletin de la Société des hôpitaux*, septembre 1854.)

D'autres médecins, entre autres MM. Legroux, Boinet, Aran, etc., ont répété les mêmes expériences; et, aujourd'hui les cas de succès sont tellement nombreux et si bien constatés, qu'il n'est plus possible de révoquer en doute l'utilité d'une médication qui, dans le principe, avait été accusée de témérité.

Enfin, n'oublions pas d'ajouter ici qu'enhardi par les résultats obtenus dans l'hydro-thorax et même dans l'hydro-pneumothorax, M. Aran n'a pas craint de porter les injections iodées jusque dans le péricarde et que cette tentative a réussi.

Hydropisies de l'ovaire. De tous les praticiens, M. Boinet est, sans contredit, celui à qui l'on doit le plus pour la cure radicale des hydropisies de l'ovaire. On sait quels débats a suscités il y a quelques années cette grave question. Nous n'avons pas à nous en occuper; mais nous nous bornerons à signaler les conditions générales où cette cure peut être tentée légitimement. Ainsi, dans les cas où le kyste est uniloculaire, ou quand, formé de plusieurs loges, il ne contient qu'un liquide séreux ou séro-purulent, quand, surtout, il n'est compliqué d'aucune lésion organique, quel que soit d'ailleurs le volume de la tumeur, la ponction suivie des injections iodées peut offrir des chances de succès. A cet égard, un certain nombre

d'observations, citées tant par M. Boinet que par d'autres praticiens, ne permettent guère le doute sur la réalité d'une guérison plus ou moins complète. Les injections iodées opèrent ici par un double mécanisme, soit qu'elles déterminent une inflammation adhésive (effet d'ailleurs très-contesté), soit plutôt qu'elles agissent en exerçant une modification toute spécifique sur la surface sécrétante et sur le produit de la sécrétion. Quelle que soit la nature de cette action, l'observation démontre que le liquide épanché, soit séreux, soit purulent, tend à devenir de jour en jour de meilleure nature, et à diminuer de quantité jusqu'à ce qu'il se tarisse complétement. En même temps le kyste revenant peu à peu sur lui-même finit par ne plus constituer qu'une masse cellulaire sans cavité, et par se réduire même à une sorte de moignon à peu près inerte. Tel est le cas le plus heureux, et, on peut le dire, tout à fait exceptionnel.

Mais, d'autre part, l'expérience a montré que cette méthode échoue à peu près complétement, et même n'est pas sans danger, lorsqu'on l'emploie dans des kystes multiloculaires, à parois très-dures et épaisses, et à cavité considérable, surtout si le liquide est très-visqueux ou sanguinolent. Alors il est prudent de s'abstenir.

Pour obtenir de cette médication de bons résultats, il est d'ailleurs une infinité de conditions à remplir, de précautions à prendre, et un *modus faciendi* tout particulier à connaître et à suivre.

A cet égard, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer au mémoire inséré par M. Boinet dans le *Bulletin de Thérapeutique*, août 1852, et surtout au Traité complet qu'il a publié sous le titre *Iodothérapie*, où il expose dans le plus grand détail ces conditions, ces précautions et ce *modus faciendi*, en un mot tout ce qui, après un diagnostic exact de la maladie, est de nature à assurer le succès.

N'oublions pas d'ajouter surtout que, dans cette question très-délicate, le praticien devra désormais tenir grand compte des enseignements précieux qu'a apportés la dernière discussion académique. En effet, si d'une part, cette discussion a été une occasion de faire triompher la cause des injections iodées dans les kystes ovariques, en prouvant que cette opération pratiquée dans des conditions favorables était à peu près sans danger, et le plus souvent suivie d'une guérison soit temporaire, soit quelquefois même définitive; d'autre part, elle aura eu pour résultat de faire connaître ou de mieux préciser certaines contre-indications qui commandent généralement l'abstention, et par conséquent elle aura très-heureusement servi à arrêter les praticiens dans cette voie d'engouement irréfléchi qui, sans nul doute, avait déjà été funeste à plus d'un malade.

Abcès par congestion. Une des applications les plus importantes de la méthode des injections iodées consiste dans la cure radicale des abcès par congestion. C'est encore à M. Boinet qu'on doit cette extension de la méthode, et déjà, en 1850, il annonçait devant la Société de chirurgie avoir obtenu plusieurs guérisons, à l'aide des injections dans la cavité purulente, combinées avec l'emploi des préparations iodurées à l'intérieur. On pourra

lire avec intérêt une observation de ce genre, publiée dans l'*Union médicale*, septembre 1853, par M. le docteur Foucault, de Nanterre; il s'agit d'un abcès par congestion avec fistule, datant de huit mois, dont la guérison fut obtenue en deux mois par quatre injections iodées auxquelles on associa les préparations d'Iode à l'intérieur.

Abcès avec décollements, fistules à l'anus. M. Boinet est certainement le médecin qui a le plus contribué à généraliser les diverses applications topiques de la teinture d'Iode. Ainsi, entre ses mains, les injections iodées faites dans les grandes cavités closes que laissent les abcès avec décollements de la peau, sont devenues un moyen puissant de curation.

Plus tard, il a étendu ce moyen au traitement des fistules à l'anus; et dans un mémoire, lu en 1853, devant l'Académie des sciences, il a présenté un certain nombre d'observations qui tendent à montrer qu'il est possible d'obtenir par les injections la guérison de toutes les variétés de fistules à l'anus, fistules borgnes ou incomplètes, fistules complètes, fistules profondes avec clapiers et décollements de l'intestin, fistules chez les tuberculeux; et il donne surtout la préférence à cette médication dans les espèces de fistules où la méthode par incision est impuissante ou dangereuse, par exemple, dans celles qui s'étendent profondément, ou qui dépendent d'une carie ou d'une altération quelconque de l'ischion, du coccyx, du sacrum, etc.

Si ces résultats se confirment, comme déjà un certain nombre de tentatives heureuses faites ultérieurement par d'autres chirurgiens permettent de l'espérer, cette méthode aurait, sur la méthode par incision, l'avantage de guérir avec moins de danger et d'inconvénient; ainsi elle n'empêche pas les malades de vaquer à leurs affaires, et elle leur épargne des pansements douloureux. Du reste, si cette méthode échoue, elle n'aggrave jamais la position des malades; il paraît donc rationnel de la mettre en usage avant de recourir à l'instrument tranchant.

Injections dans le sac herniaire. Enfin, pour terminer ce qui a trait aux injections dans les cavités closes, nous dirons que quelques médecins, parmi lesquels nous citerons M. Jobert, ont eu l'idée de tenter la cure radicale des hernies en injectant de la teinture d'Iode dans l'intérieur du sac herniaire, et que cette médication compte aujourd'hui un assez bon nombre de succès.

Si l'Iode a, comme nous venons de le voir, une si grande utilité lorsqu'on l'emploie sous forme d'injections dans les cavités closes, soit naturelles, soit accidentelles, il ne présente pas de moindres avantages, lorsqu'on l'applique sous forme de *badigeonnages*, soit sur tout l'ensemble du tégument externe, soit sur certaines parties du tégument interne qui sont accessibles à ce mode d'emploi.

Les badigeonnages avec la teinture d'Iode, pratiqués sur la surface cutanée, sont journellement mis en usage, soit à titre de révulsif, soit comme moyen de faire absorber le médicament et de résoudre les phlegmasies sous-jacentes; ces applications, faites sur les parois thoraciques

sont souvent employées dans un certain nombre d'affections subaiguës de la poitrine, telles que pleurésies légères, ou pleurodynies, phthisies partielles, pneumonies lobulaires circonscrites, ne s'accompagnant pas d'une trop vive réaction inflammatoire.

Dans ces cas, ce moyen révulsif peut assez bien suppléer aux vésicatoires dont il a les avantages sans en avoir les inconvénients; il est surtout préférable chez les femmes à peau délicate, chez les enfants, et généralement chez les sujets nerveux qui seraient trop irrités par les cantharides.

Les badigeonnages avec la teinture d'Iode trouvent encore fréquemment leur indication à une certaine période des grands épanchements pleurétiques, soit aigus, soit chroniques, alors que la cure par les vésicatoires étant épuisée, il reste encore beaucoup de liquide dans la plèvre, et que le travail de résorption, après un temps d'arrêt plus ou moins long, a besoin de recevoir une nouvelle impulsion. C'est ce qu'on aura lieu d'observer souvent dans les épanchements de forme latente, notamment dans ceux qui sont liés à la diathèse tuberculeuse.

Ces mêmes applications iodées seront également pratiquées avec succès sur les parois abdominales dans un certain nombre d'affections de forme subaiguë et chronique, et plus particulièrement dans les engorgements des différents organes dans cette cavité; nous citerons entre autres les engorgements des glandes mésentériques, chez les enfants, où plusieurs fois nous avons obtenu de ce moyen des avantages très-marqués.

On fait encore un usage fréquent des badigeonnages avec la teinture d'Iode dans les affections articulaires; ainsi, vers la fin des rhumatismes aigus, lorsque les derniers restes des épanchements synoviaux tardent à se résorber; plus souvent encore dans les arthrites chroniques, dans les tumeurs blanches commençantes; enfin, dans les hydarthroses et dans l'hygroma. Toutefois, nous ferons observer que, dans ces derniers cas, l'action de la teinture d'Iode ordinaire est trop superficielle et généralement insuffisante; il est nécessaire de lui substituer une préparation plus énergique, c'est-à-dire la solution d'Iode dite caustique.

En résumé, nous pouvons dire qu'il n'est peut-être pas un seul point de la surface cutanée qui ne soit susceptible de recevoir cette application topique par la teinture d'Iode, si l'on a à résoudre une phlegmasie ou un engorgement inflammatoire, ayant son siége soit immédiatement au-dessous de ce point lui-même, soit dans son voisinage.

C'est ainsi qu'à l'exemple des médecins belges, nous avons l'habitude, dans diverses ophthalmies, surtout dans les kératites ulcéreuses ou granuleuses, de faire usage des applications de la teinture d'Iode, soit sur la paupière elle-même, soit sur le front et sur la tempe du côté malade.

Maladies de la peau. Les préparations d'Iode et notamment la teinture d'Iode, appliquées sur la peau enflammée, possèdent la propriété remarquable de diminuer, d'arrêter et de faire disparaître l'inflammation et ses

phénomènes locaux. Ainsi, à l'aide de badigeonnages avec cette teinture, on réussit assez souvent à faire avorter un érysipèle, à résoudre ou à modifier plus ou moins avantageusement des adénites et des angioleucites qui menaçaient de s'étendre, et même à arrêter dans leur évolution les pustules de la variole, dans certaines régions où il importe de prévenir des cicatrices difformes, à la face par exemple.

A ce point de vue, on peut considérer la teinture d'Iode comme un excellent antiphlogistique, qui vient se placer à peu près sur la même ligne que le nitrate d'argent.

A l'égard des maladies chroniques de la peau, notamment des affections dartreuses, l'Iode a fait depuis longtemps ses preuves.

Déjà nous avons parlé de l'action des iodures de mercure, en tant que préparations mercurielles, dans le traitement des maladies cutanées; ils agissent là sans doute à la fois comme irritants locaux et par des propriétés spéciales altérantes. Dans certaines maladies cutanées, celles qui sont liées à la constitution scrofuleuse, celles aussi qui s'accompagnent d'engorgement de la peau et de gonflements tuberculeux, les iodures de mercure sont particulièrement indiqués. Dans la couperose, les bons résultats des iodures de mercure, et notamment de l'iodure de chlorure mercureux, sont des plus incontestables.

Ici, à la vérité, il y a une action thérapeutique mixte, et l'on ne sait au juste s'il faut attribuer au mercure ou à l'Iode l'heureuse issue de la médication. Mais pourtant il est certain que des pommades faites avec de la teinture d'Iode ou l'iodure de potassium, ont réussi très-bien dans le traitement des dartres (voir la *Bibliothèque thérapeutique* de Bayle), de la gale, (Buisson, *Thèses de la Faculté de Paris*, 1825, n° 223), de la teigne (voir Bayle, *loc. cit.*).

Le docteur Yott a employé la pommade suivante, qu'il dit très-efficace dans le traitement des teignes : Iodure de soufre, 50 centigr. (10 grains); axonge, 30 grammes (1 once). Frictionner la tête matin et soir. On augmente graduellement la proportion de l'iodure sulfureux jusqu'à arriver à 2 grammes (1 demi-gros) (*Gaz. des Hôpit.*, t. XI, n° 165, et la *Gaz. méd.*, 1838, n° 29). Il parle également de l'efficacité des vapeurs combinées de soufre et d'Iode dans le traitement des maladies chroniques de la peau.

Maladies des membranes muqueuses. L'analogie de texture engagea les médecins à expérimenter les préparations d'Iode dans les phlegmasies chroniques des membranes muqueuses. Ainsi, M. Hanelle, dans la deuxième période de l'ophthalmie égyptienne, fait appliquer sur la conjonctive une solution d'iodure dans l'eau distillée. Sa formule est la suivante : Iode, 10 centigrammes (2 grains); iodure de potassium, 6 centigrammes (1 grain); eau distillée, 30 grammes (1 once) (*Gaz. méd.*, 1839, n° 4).

Malgré des assertions contraires, l'expérience a démontré que le contact de la teinture d'Iode sur les membranes muqueuses n'est nullement douloureux, en supposant, bien entendu, qu'il n'existe aucun point de solution de

continuité, ou que la muqueuse ne soit pas dépouillée de son épithélium. Ainsi M. Boinet a fait voir qu'on peut badigeonner presque à l'insu des malades la muqueuse pharyngienne et buccale, les amygdales, le col de l'utérus, le vagin, etc., sans déterminer de douleur, mais à la condition que la teinture iodique ne touchera pas les orifices des cavités muqueuses, car en ce point où existe la transition entre la muqueuse et la peau, et où le tissu est infiniment plus fin et plus sensible, ce contact produit une douleur très-vive, et même aussi vive que lorsqu'on applique de la teinture d'Iode sur la peau dénudée de son épiderme, ou sur une plaie récente. Aussi M. Boinet recommande-t-il expressément de ne toucher que la muqueuse et rien que la muqueuse, sous peine de produire des douleurs inutiles.

Il fait d'ailleurs remarquer avec beaucoup de raison que, si l'on vient à pratiquer successivement plusieurs badigeonnages sur la même partie, il se passe sur la muqueuse ce qui a lieu pour la peau, c'est-à-dire qu'à la suite de la desquamination les badigeonnages que l'on pratique ultérieurement ne peuvent manquer de déterminer de la douleur.

Quelle que soit la nature des affections ayant leur siége sur la membrane muqueuse de la bouche et de l'arrière-gorge, spécifiques ou non, il n'en est aucune qui n'ait été soumise avec avantage aux applications iodées. Ainsi, soit en gargarismes, soit sous forme de collutoires ou de badigeonnages à l'aide d'un pinceau, la teinture d'Iode a rendu des services signalés dans les stomatites simples ou gangréneuses, dans les diphthérites pultacées, couenneuses et gangréneuses, et enfin dans l'angine granuleuse pharyngée, maladie toujours si réfractaire. Nous pouvons en dire autant relativement aux diverses affections ulcéreuses, purulentes, gangréneuses, syphilitiques, dans les plaies atteintes de pourriture d'hôpital et généralement dans toutes les affections de nature septique.

M. Boinet qui, plus que personne, a contribué à généraliser l'emploi de ces applications topiques à la plupart des inflammations des membranes muqueuses, en obtient journellement les plus grands avantages dans les granulations et les ulcérations du col de la matrice et il les préconise surtout dans les vaginites aiguës ou chroniques, simples ou virulentes. Dans ce cas, il badigeonne avec la teinture d'Iode pure tout le canal vulvo-utérin, depuis le col de la matrice jusqu'à l'entrée du vagin. Une seule application suffit ordinairement. Par mesure de précaution, dans le cas de blennorrhagie virulente, il a soin de badigeonner les grandes et les petites lèvres avec leurs replis, et puis il termine par une injection dans la partie antérieure du canal de l'urètre, mais seulement avec un mélange à parties égales de teinture et d'eau, avec la précaution d'empêcher le liquide de pénétrer dans la vessie. Ce traitement paraît préférable à M. Boinet à la cautérisation avec le nitrate d'argent, d'une part, parce qu'il est beaucoup moins douloureux, et, de l'autre, qu'il est d'une application plus prompte, plus facile et enfin plus efficace (*Union médicale*, septembre 1853.)

Dysenterie chronique. M. le docteur Delioux (*Union médicale*, 1853) a eu l'idée d'employer l'Iode en injections rectales pour combattre la dysenterie chronique. En modifiant directement à l'aide de cet agent la surface de la membrane muqueuse chroniquement enflammée, il dit avoir obtenu des succès remarquables. Il donne ces lavements à la dose de 10 à 30 grammes de teinture d'Iode, maintenue soluble par 1 à 2 grammes d'iodure de potassium pour 200 à 250 grammes d'eau. Sur 12 cas consignés dans son mémoire, l'affection intestinale a été notablement amendée ou guérie 10 fois; dans deux cas seulement il y a eu insuccès, mais non aggravation. M. Delioux affirme qu'en général ces lavements ne produisent que de légères coliques, et quand elles sont un peu vives, on les calme facilement par un lavement laudanisé. L'auteur fait d'ailleurs observer qu'en raison de la faculté d'absorption dont est doué l'intestin, les lavements pourraient servir de moyen d'introduire l'Iode au sein de l'organisme, dans certains états morbides généraux qui peuvent en réclamer l'usage.

Comme on vient de le voir, il est un très-grand nombre de maladies, soit des cavités séreuses, soit du tégument externe et interne, où l'Iode, administré en injections et en applications encore plus directes, a rendu les services les plus signalés. Aussi peut-on dire que l'extension donnée depuis quelques années à l'emploi topique de ce médicament constitue une des plus précieuses conquêtes de la thérapeutique.

Et pourtant, si rapide et si grande qu'ait été cette extension, il est facile de juger que sous ce rapport il reste encore des applications nouvelles à tenter, et sans nul doute plus d'un utile résultat à recueillir.

En effet, grâce à cette propriété éminemment antiseptique et résolutive, aujourd'hui si bien constatée, l'Iode devra trouver son indication toutes les fois qu'il s'agira, soit d'assainir une plaie de mauvais caractère, soit de modifier une surface vicieusement sécrétante, ou de résoudre une phlegmasie de nature chronique et de tendance réfractaire. Or quel que soit d'ailleurs le siége de la lésion, qu'elle affecte la surface de la peau ou le point le plus caché d'une membrane muqueuse, ou même qu'elle réside dans les profondeurs d'une cavité séreuse, synoviale, ou autre, on sera autorisé à tout attendre de l'Iode, pour peu que cette lésion soit accessible à l'action topique de ce médicament.

C'est qu'en effet, comme l'a démontré l'expérience, la matière médicale ne possède guère de modificateur externe à la fois plus efficace et plus inoffensif que l'Iode. Aussi, à ce titre, nous n'hésitons pas à le placer à côté du nitrate d'argent comme l'un des plus précieux agents de la médication substitutive.

Syphilis. L'action résolutive puissante de l'Iode, son influence sur la nutrition, avaient fait penser qu'il pourrait être administré avec avantage dans le traitement de la syphilis constitutionnelle. Déjà, depuis plusieurs années, l'iodure de mercure était employé comme antisyphilitique, et l'expérience avait démontré qu'il était surtout utile dans les maladies vénériennes chroniques. Les heureux succès obtenus par ce moyen nouveau étaient-ils imputables au mercure seul ou bien à l'Iode, ou bien à la combinaison de ces deux agents? Wallace, de Dublin, a tranché la question, et a démontré que l'Iode est aussi utile que le mercure dans le traitement de la syphilis constitutionnelle (*Journ. des Connaiss. méd.-chir.*, t. IV, p. 157). Sur 142 malades traités, il y en avait 6 affectés d'iritis, 6 d'engorgement du testicule, 10 de maladies diverses des os et des articulations, 97 de syphilides cutanées, 20 de lésions de la membrane muqueuse de la bouche, du nez, de la gorge; enfin, l'Iode fut également administré chez trois femmes enceintes, dans le but de soustraire le fœtus à l'infection syphilitique. La préparation qu'il emploie est la *mixtura hydriodatis potassæ*, qui contient 8 grammes (2 gros) d'iodure de potassium pour 250 grammes (8 onces) d'eau distillée. Les adultes prennent de cette mixture une cuillerée à bouche quatre fois par jour; soit 60 grammes (2 onces), c'est-à-dire 2 grammes (1 demi-gros) d'iodure de potassium.

Nous avons les premiers expérimenté la méthode de Wallace en 1835, à Paris, et nous en avons constaté les heureux effets. Mais M. Ricord, à la tête d'un hôpital des vénériens, a pu reprendre ces expériences sur une très-grande échelle, et il est arrivé à placer l'iodure de potassium au même rang que le mercure dans le traitement des maladies syphilitiques. Il a surtout recours à ce médicament dans ce qu'il appelle les accidents tertiaires. Voici, suivant lui, l'ordre des symptômes qui cèdent à l'emploi de l'iodure de potassium : les tubercules profonds de la peau et des membranes muqueuses; les tubercules du tissu cellulaire, vulgairement connus sous le nom de tumeurs gommeuses; les périostoses, la carie, les exostoses, les douleurs ostéocopes, etc., etc. — Les doses d'iodure de potassium que M. Ricord emploie sont de beaucoup supérieures à celles que conseille Wallace; il commence par 1 gramme (20 grains) par jour dans une potion, et il va jusqu'à 4 grammes (1 gros), sans produire d'accidents. M. Bullock a publié également des faits qui déposent dans le même sens que ceux qui ont été observés par Wallace, M. Ricord et nous (*France méd.*, févr. 1839).

A cette occasion, nous croyons utile de faire une remarque au sujet de la puissance d'action comparative du mercure et de l'Iode, dans leurs rapports avec les diverses manifestations de la syphilis constitutionnelle.

Selon M. Ricord, le mercure serait le véritable spécifique des accidents secondaires, tandis que l'iodure de potassium n'aurait d'efficacité réelle que dans les accidents tertiaires.

Cette manière de voir, qui est vraie en général, cesse d'être exacte lorsqu'elle se produit sous une forme aussi absolue.

A coup sûr, le mercure ne possède plus généralement contre les accidents tertiaires cette même efficacité dont il jouit incontestablement contre les accidents secondaires. Cependant les faits les plus positifs attestent que

là encore non-seulement le mercure est loin de se montrer impuissant, mais que dans certains cas même il est supérieur à l'Iode lui-même.

Ainsi bien des praticiens ont pu, comme nous, l'employer avec un plein succès non-seulement contre certaines périostoses formant la transition du second au troisième degré de la syphilis constitutionnelle, mais même encore contre des exostoses anciennes, et autres phénomènes morbides, appartenant évidemment aux accidents de troisième génération. Et réciproquement, l'Iode, bien que généralement plus efficace contre les accidents tertiaires, ne laisse pas que de l'emporter à son tour sur le mercure dans certaines ulcérations du pharynx et quelques autres manifestations de la syphilis secondaire.

Déjà, avant Wallace, et avant que l'Iode eût été employé contre la syphilis, Girtanner donnait l'éponge brûlée contre les ulcères vénériens de la gorge. Dès 1821, Martini de Lubeck conçut l'idée de substituer l'Iode à l'éponge brûlée dans le traitement des chancres syphilitiques du pharynx, à l'exemple de Coindet, qui avait fait si heureusement cette même substitution pour le goître. Depuis lors il a eu de nombreuses occasions de donner l'Iode, et l'Iode seul, dans cette grave manifestation de la syphilis, et il a eu lieu de s'en applaudir (*Journ. des Connaiss. méd.-chir.*, t. Ier, p. 90). Le docteur Henri Gouraud nous a dit avoir usé avec avantage du même moyen dans les angines chroniques qui n'avaient rien de vénérien. Nous-mêmes, plusieurs fois, nous avons, dans les mêmes circonstances, obtenu des succès que nous n'avions pu avoir par d'autres moyens.

En 1824, M. Richond publia, dans les *Archives générales de Médecine* (t. IV, p. 321), un mémoire très-curieux sur l'emploi de la teinture d'Iode dans le traitement de la blennorrhagie et des bubons vénériens. Pour la blennorrhagie, il donne ce médicament aux doses de 20, 30, 40 et même 50 gouttes matin et soir, dans des potions gommeuses que le malade prend en une fois. Il gradue les doses de la manière suivante : premier jour, 15 gouttes le matin ; second jour, 25 gouttes ; troisième jour, 30. Il commence ensuite à en donner 15 gouttes le soir, et il augmente de la sorte jusqu'à 30 gouttes soir et matin. Il reste à cette dose pendant trois ou quatre jours, et, s'il ne survient pas de signes d'irritation gastrique, il en prescrit 40 et même 50 gouttes matin et soir. Préalablement, M. Richond calme les accidents inflammatoires du canal de l'urètre par des applications locales de sangsues. D'après les faits publiés par M. Richond, la durée moyenne du traitement semblerait être de trente jours à peu près. Quand l'Iode est inefficace, il donne alors le copahu, qui, suivant lui, agit alors beaucoup plus utilement.

Le traitement des bubons par l'Iode, conseillé par M. Richond, est purement local. Après avoir calmé l'inflammation développée dans le ganglion lymphatique, il fait faire, sur la tumeur même, cinq ou six frictions chaque jour pendant quelques minutes, à la dose de 4 ou 8 grammes (1 gros et même 2 gros) de teinture, ou pure ou incorporée à l'axonge, ou suspendue dans un véhicule huileux. Quand les frictions sont faites avec exactitude, la diminution de l'engorgement, dit M. Richond, est ordinairement appréciable au bout de quatre à cinq jours, et la guérison opérée au bout de huit à dix (*loco cit.*).

Les résultats obtenus par M. Richond sont brillants, et il serait à souhaiter que tous ceux qui ont expérimenté après lui eussent été aussi heureux.

S'il est incontestable aujourd'hui que l'iodure de potassium rend, dans la syphilis constitutionnelle, des services aussi importants que le mercure, on ne peut nier que l'association de ces deux héroïques remèdes n'ait une puissance thérapeutique immense. L'expérience a prononcé à cet égard. Le protoïodure de mercure, expérimenté en grand, d'abord par Biett et ensuite par tous les médecins ; l'iodhydrargyrate d'iodure de potassium (iodure double de mercure et de potassium) conseillé par M. Puche (*Bull. thérap.*, mars 1839), occupent aujourd'hui dans la thérapeutique des maladies vénériennes un rang très-élevé. Ces deux médicaments se donnent en pilules à la dose de 1 à 10 centigrammes (1/5 de grain à 2 grains) associés à un peu d'opium, afin de mitiger leurs qualités irritantes.

Aménorrhée. L'augmentation qu'éprouvait le flux menstruel sous l'influence de l'Iode, lorsqu'on administrait ce médicament pour une affection quelconque, engagea Bréra à tenter ce moyen dans l'aménorrhée. Les faits qu'il rapporte dans le *Saggio clinico* (*Arch. gén. de méd.*, t. II, p. 439 et suivantes) ne sont pas très-concluants, non plus que ceux de Coindet et de Sablairolles. Nous-mêmes nous avons expérimenté cet agent thérapeutique dans l'aménorrhée, et nous avons obtenu quelques résultats assez analogues à ceux de Bréra (*Journ. des Connaiss. méd.-chir.*, t. I, p. 74). Toutefois, en poursuivant nos expériences pendant plusieurs années, nous en sommes arrivés à formuler les indications de l'Iode dans l'aménorrhée de la manière suivante :

Chez les filles chlorotiques, l'Iode n'a amené aucun résultat tant que les martiaux n'ont pas été préalablement administrés ; mais lorsque le sang est reconstitué, l'administration de l'Iode augmente évidemment le flux menstruel, et le fait apparaître plus tôt que si l'on eût laissé agir la nature. Quand les femmes sont fortement colorées, que les règles sont peu abondantes et en même temps douloureuses, l'Iode, il est vrai, augmente l'écoulement du sang, mais il augmente en même temps l'intensité des douleurs et cause quelquefois des métrites. Il est, au contraire, véritablement utile chez les femmes bien colorées dont les règles sont peu abondantes, et qui, pendant la menstruation, n'éprouvent pas de douleurs utérines. Dans l'aménorrhée proprement dite, il est convenable de continuer pendant longtemps l'usage de l'Iode. Il faut, pendant deux ou trois mois, donner tous les jours 25 ou 30 gouttes de teinture, ou une cuillerée à bouche au moins de la mixture d'hydriodate de potasse de Wallace, dont nous avons parlé plus haut.

M. Boinet a signalé un fait curieux relativement à la propriété emménagogue de l'Iode : c'est que toutes les fois qu'il lui est arrivé d'employer

le procédé du badigeonnage avec la teinture d'iode sur le col de la matrice et sur le vagin, il a presque constamment provoqué le flux menstruel. Cette remarque l'a conduit à toucher avec la teinture d'iode le col utérin et une partie du vagin, dans certains cas de règles difficiles ou d'aménorrhée complète ; et il dit avoir obtenu le plus souvent par ce procédé le retour des règles. De là il tire cette conclusion fort sage : c'est qu'on devra toujours s'abstenir de cette pratique chez les femmes enceintes.

Leucorrhée. Il est assez singulier qu'un médicament qui provoque si évidemment le flux menstruel ait été conseillé par Bréra, Gimelle, Sablairolles, dans le traitement de la leucorrhée ; mais on ne peut pas mieux expliquer ici l'utilité de l'iode que dans la blennorrhagie. M. Pierquin a employé avec succès l'iodure de fer dans cette même affection (Mérat et de Lens, t. III, p. 633). Dans la blennorrhée, M. Ricord se loue beaucoup de ce médicament.

Goutte, Rhumatisme. M. Gendrin se loue beaucoup de l'emploi interne et externe de l'iode dans le traitement de la goutte. Il affirme que, dans la plupart des cas, l'iode fait disparaître en quelques jours les plus vives attaques de la goutte aiguë. Il ne néglige pas non plus ce moyen dans la goutte chronique, soit pour résoudre les nodosités et les tophus, soit, à l'intérieur, pour modifier l'état général. Déjà avant lui, Valentin, de Nancy, avait conseillé l'éponge calcinée contre la goutte (*Journ. gén. de Méd.*, t. CIV, p. 59).

Nous pouvons ajouter que plus d'une fois, dans la forme atonique de la goutte, l'iodure de potassium nous a rendu à nous-mêmes des services que nous n'avions retirés d'aucun autre remède.

M. le docteur Aubrun a employé avec avantage l'iodure de potassium dans le rhumatisme articulaire aigu ou sub-aigu, et surtout dans certains cas où l'état de faiblesse du sujet ne permettait pas l'emploi des émissions sanguines (*Gazette médicale*, 1843).

Plus tard, le docteur Izarié a publié dans l'*Union médicale* (avril 1852) plusieurs faits qui tendent à démontrer l'efficacité de ce même médicament à doses élevées (de 4 à 8 grammes) dans le traitement de la sciatique.

La guérison a été tellement rapide qu'il n'est guère possible ici d'attribuer au hasard des résultats aussi heureux.

Nous-mêmes, il y a quelques années, nous avons eu occasion de donner des soins à un malade d'un tempérament excessivement nerveux, affecté d'une sciatique des plus douloureuses et des plus réfractaires qui, après avoir résisté à divers moyens et notamment aux larges vésicatoires et aux préparations de morphine, céda assez rapidement à l'usage de l'iodure de potassium donné à assez fortes doses.

En regard de ces sciatiques rhumatismales guéries par l'iodure de potassium, viennent naturellement se placer les sciatiques ou autres névralgies de nature syphilitique, traitées avec succès par le même moyen.

M. le docteur Gérard, de Lyon, a rapporté plusieurs faits appartenant à cette dernière catégorie dans l'*Union médicale*, mai 1852.

Faisons remarquer ici que si l'iodure de potassium a pu être utile dans certaines névralgies rhumatismales, il n'en est pas moins vrai que son efficacité est encore mieux établie dans les névralgies d'origine syphilitique. Aussi lorsqu'on se trouvera en présence de certaines névralgies rebelles, à exacerbations nocturnes, on ne devra pas oublier de rechercher avec soin si elles ne pourraient pas se rattacher à la vérole constitutionnelle, afin de recourir immédiatement à la médication spécifique. Nous ajouterons que, même dans le doute, il n'y aurait aucun inconvénient à s'adresser à l'iodure de potassium qui répond avantageusement à des états morbides de natures diverses.

Gravelle. Après le rhumatisme et la goutte, nous devrons mentionner la gravelle comme pouvant être modifiée avec avantage par les préparations iodées. Nous savons en effet que quelques médecins, M. Henry de Saint-Arnoult entre autres, ont observé des cas de gravelle ancienne, et s'accompagnant de phénomènes graves du côté des reins, où l'usage prolongé de l'iodure de potassium, à petites doses, avait donné les résultats les plus heureux. Il est possible assurément que l'iodure de potassium, par ses propriétés spéciales, ait une action directe sur la sécrétion morbide qui caractérise la gravelle; mais peut-être aussi la cause principale de son efficacité doit-elle être cherchée dans l'influence exercée par ce médicament sur la diathèse arthritique, dont la gravelle est si souvent un mode de manifestation.

Asthme spasmodique. Quelques médecins, en Angleterre et en France, ont conseillé l'usage de l'iodure de potassium dans le traitement de l'asthme spasmodique. Chez nous, M. Aubrée, médecin et pharmacien à Bury (Charente), a tout particulièrement recommandé l'emploi de ce remède. Il fait un élixir avec la décoction de polygala, le sirop d'opium et l'iodure de potassium, et en insistant longtemps sur cette médication, il obtient de très-heureux résultats. De notre côté, nous avons eu occasion d'essayer l'iodure de potassium dans l'asthme spasmodique, et nous pouvons affirmer qu'en plusieurs circonstances nous lui avons reconnu une efficacité vraiment remarquable. A quel titre ce remède agit-il ? Serait-ce en vertu de sa propriété antigoutteuse, ainsi que nous le disions tout à l'heure pour la gravelle, ou bien en vertu d'une action tout particulièrement appropriée à l'asthme spasmodique ? C'est une question que nous ne saurions décider; mais le fait en lui-même n'en est pas moins très-positif.

Phthisie pulmonaire. L'emploi de l'iode sous la forme d'inspirations n'est pas tout à fait nouveau. Proposé en 1828, par M. le docteur Berton, contre les bronchites chroniques et contre la phthisie pulmonaire, ce moyen fut essayé à l'hôpital des Enfants par Baudelocque, qui regarda les vapeurs d'iode comme plus nuisibles qu'utiles aux phthisiques; et dès lors il n'en fut plus question en France.

Mais en Angleterre, cette méthode fut reprise par Murray et L. Sen-

damore qui affirmèrent en avoir obtenu de bons résultats, tandis que, à la même époque, le docteur Pereira déclare avoir essayé les inspirations iodées dans le traitement de la phthisie pulmonaire sans en avoir vu résulter aucune amélioration marquée.

Ce moyen était à peu près généralement oublié, lorsque M. Piorry vint rappeler l'attention des médecins, tant sur l'emploi des vapeurs iodées dans la phthisie pulmonaire, que sur l'administration à l'intérieur de l'Iode et des iodures dans cette même maladie.

C'est d'après les indications de M. Piorry que M. le docteur Chartroule s'est occupé d'une manière toute spéciale de cette question de thérapeutique, et notamment de l'emploi de l'Iode sous forme de vapeurs. Il fait inspirer ces vapeurs soit au moyen de cigarettes, soit surtout à l'aide d'un appareil spécial, qui est très-analogue à celui dont se servait Cottereau pour ses inspirations de chlore. Plus tard, M. Danger présenta à l'Académie des sciences un appareil du même genre, d'un mécanisme très-simple, à l'aide duquel le malade peut aspirer de l'air pur, sec et chaud, qui est saturé d'Iode amené à l'état de vapeur, et qui pénètre à cet état de pureté dans les dernières ramifications bronchiques (août 1853).

D'autres médecins, à l'exemple de M. Piorry, se contentent d'entourer le malade d'une atmosphère iodée en plaçant, auprès du lit du malade, des soucoupes contenant une certaine quantité de cette substance volatile. Généralement on ajoute à ces inspirations iodées des applications, sur le thorax, avec la teinture d'Iode affaiblie, et de plus on leur associe l'Iode et les iodures à l'intérieur.

Que ce médicament, sous ces formes diverses, agisse comme modificateur direct des bronches ou comme reconstituant de tout l'organisme, il est certain, d'une part, qu'il exerce une influence favorable contre le lymphatisme et contre la diathèse strumeuse; et, d'autre part, on ne peut nier que dans un assez grand nombre de cas il n'ait rendu de véritables services à des individus tuberculeux, soit en modifiant avantageusement ces bronchorrhées concomitantes qui épuisent la plupart des phthisiques, soit en ranimant l'appétit et les forces de ces malades énervés et cachectiques qui peuplent nos hôpitaux.

Mais qu'au moyen de l'Iode employé en vapeurs ou autrement, on ait obtenu, ainsi qu'on s'en flatte, des guérisons solides et complètes, ou qu'on ait réussi seulement à arrêter d'une manière presque indéfinie le travail de tuberculisation, c'est là une prétention qui jusqu'ici ne nous paraît pas justifiée par une expérience suffisante.

Laryngites, bronchites, catarrhes. Que si pour bien des praticiens l'efficacité de l'Iode est encore douteuse dans la phthisie pulmonaire, il n'en est plus de même dans les bronchorrhées ou le catarrhe de la membrane muqueuse des bronches où il est évidemment utile, comme il l'est dans le catarrhe de l'urètre, du vagin et de l'utérus. Aussi nous recommandons avec confiance les inspirations iodées, sous diverses formes, dans le traitement de certaines laryngites, et de bronchites passées à l'état chronique,

où bien des fois nous avons été en mesure de constater par nous-mêmes leur efficacité.

Fièvre typhoïde ou putride. Nous avons dit que l'Iode jouissait de propriétés antiseptiques des plus remarquables. A ce titre il était assez naturel qu'on cherchât à utiliser ces propriétés dans les différentes maladies où l'on observe des phénomènes de putridité ou d'empoisonnement septique du sang. Déjà M. Boinet et M. Aran avaient fait quelques essais des préparations iodées dans la fièvre typhoïde, et ils en avaient obtenu des résultats assez heureux. Plus récemment, M. le docteur Magouty a repris cette médication, qui avait eu d'ailleurs peu de retentissement, et il l'a formulée d'une manière plus précise. Il fait prendre aux adultes de trois à quatre cuillerées par jour d'une solution contenant 5 centigrammes d'Iode, et 2 grammes d'iodure de potassium pour 240 grammes d'eau distillée. En même temps il prescrit par jour deux lavements contenant chacun 5 centigrammes d'Iode, 50 centigrammes d'iodure, pour 125 grammes d'eau distillée. Les résultats obtenus par cette médication n'ont qu'un seul défaut, c'est d'être beaucoup trop beaux, puisque sur 21 malades l'auteur a compté 21 succès.

Assurément malgré ces succès, nous ne serions pas disposés à proposer la médication iodée comme méthode générale de traitement de la fièvre typhoïde. Mais d'autre part, comme nous ne voyons aucune raison de la proscrire d'une manière absolue, il nous semblerait assez rationnel d'y avoir recours dans certaines formes de fièvre typhoïde où domine dès le début la putridité ou la septicémie.

Au même titre, nous ne serions pas éloignés de faire appel à cette médication dans une autre maladie bien autrement septique et bien autrement grave : nous voulons parler de la fièvre puerpérale, surtout quand elle revêt le caractère épidémique. Déjà, l'on a cité en faveur de cette médication quelques cas de guérison; ces faits, quoique assez peu concluants, et surtout l'impuissance bien reconnue de tous nos moyens contre cette terrible maladie, sont des motifs suffisants pour autoriser ici de nouvelles expérimentations sur ce puissant antiseptique.

Méningite tuberculeuse, hydrocéphalie aiguë et chronique. Enfin, il n'est pas jusqu'à la méningite tuberculeuse qu'on n'ait eu la prétention de guérir par l'iodure de potassium donné à hautes doses.

Déjà il y a plus de vingt ans, Rœser recommandait ce médicament contre l'hydrocéphale aiguë; et depuis lors, à son exemple, un certain nombre de médecins anglais, jouissant d'une grande autorité, tels que Copland, Evanson, Wood, John Goldstream, etc., se sont prononcés en faveur de cette médication. Plus récemment, M. Laffore, d'Agen, et M. Schoepf Merceï, de Pesth, ont affirmé son efficacité avec une confiance voisine de l'enthousiasme. Ainsi M. Laffore déclarait, dans un travail présenté à l'Académie de médecine de Paris, que, dans sept cas de méningite tuberculeuse, dont plusieurs offraient les symptômes de la troisième période, l'iodure de potassium à la dose de 4 grammes avait réussi. Mais faisons

observer que ce médecin vint, à Paris, expérimenter à l'hôpital des Enfants, et qu'il n'a obtenu aucun résultat avantageux.

Nous-mêmes, d'après les invitations qui nous ont été souvent adressées par d'autres confrères ayant certaine confiance dans ce moyen, et surtout en désespoir de cause vis-à-vis d'une maladie presque invariablement mortelle, nous nous sommes décidés bien des fois, soit à l'hôpital ou en ville, à administrer l'iodure de potassium dans la fièvre cérébrale des enfants, notamment dans la méningite présumée tuberculeuse. Mais jamais il ne nous est arrivé d'obtenir, nous ne dirons pas un succès, mais même une amélioration assez marquée pour nous encourager dans nos essais. Nous n'ignorons pas assurément que d'autres praticiens prétendent avoir été plus heureux que nous; mais il n'est peut-être pas inutile de faire observer qu'il existe à cet égard certaines causes d'erreur ou d'illusion dont on ne sait pas toujours bien se défendre.

Morve chronique. Bien qu'il ne soit pas légitime d'assimiler, comme l'a fait M. Dupuy, d'Alfort, la morve chronique des chevaux à la phthisie tuberculeuse de l'homme, cependant l'incurabilité ordinaire de la morve donne quelque valeur au fait rapporté par Thompson, et doit engager les médecins et les vétérinaires à recourir à l'iode dans des cas où l'art serait impuissant pour amener, dans l'état d'une partie malade, d'heureuses modifications. Voici le fait rapporté par Thompson :

On administra à un cheval morveux, trois ou quatre fois par jour, dans de l'eau, 150 gouttes de forte teinture d'Iode. Cette médication fut continuée régulièrement pendant six semaines, durant lesquelles on ne donna pas moins de 450 gouttes par jour, et souvent plus de 5 à 600. Les effets avantageux de cette solution devinrent évidents en peu de jours, et au bout de sept semaines l'animal était presque complétement guéri.

Quatre ans après cette guérison, il n'y avait pas eu de récidive.

La morve avait-elle été bien constatée? D'après le docteur Thompson, tous les symptômes étaient évidents. (*Gaz. méd.*, 1837, n° 42.)

Salivation mercurielle. Le docteur Knod communiqua, il y a quelques années, au journal d'Hufeland la découverte qu'il avait faite de la propriété que possède l'Iode d'arrêter la salivation. Kluge a employé cette méthode avec le plus grand succès sur dix-sept malades à l'hôpital de la Charité de Berlin. La douleur et le gonflement des glandes et la salivation ont cessé au bout de quatre à six jours d'administration de l'Iode, et même des ulcères syphilitiques n'ont pas tardé à guérir. La dose administrée a été de 10 centigrammes (2 grains) par jour, et a été peu à peu portée à 20 centigrammes (4 grains). La formule employée est la suivante :

Prenez :	Iode, 23 centigramm. (5 grains);
Faites dissoudre dans :	Esprit-de-vin, 8 gramm. (2 gros et demi);
Ajoutez :	Eau de cannelle, 80 gramm. (2 onces et demie);
	Sirop de sucre, 16 gramm. (demi-once).

Donner à prendre par jour, d'abord quatre demi-cuillerées, et puis quatre cuillerées entières de cette mixture. (Hufeland, *Journ.*, *ap.* 1833, et *Journ. des Connaissances méd.-chir.*, t. I, p. 89.)

Tout le monde sait combien la salivation qui coïncide avec la grossesse est réfractaire dans la majorité des cas. Sous ce rapport, nous avons lu avec intérêt une observation publiée par le docteur Lemaëstre où une salivation qui, par son abondance, menaçait d'épuiser la malade et s'était montrée jusque-là rebelle à tous les moyens employés, avait été guérie assez rapidement par l'iodure de potassium administré sous forme de pastilles. On donnait 4 à 5 de ces pastilles par jour, avec recommandation de les laisser fondre dans la bouche, et d'avaler la salive.

Ajoutons que l'iodure de potassium, en vertu d'une action élective sur les glandes mammaires, jouit d'une remarquable propriété antilaiteuse qui peut être utilisée chez beaucoup de femmes. On l'administre à la suite de l'accouchement à la dose de 40 à 50 centigrammes par jour, lorsque la mère ne devant pas nourrir, la sécrétion laiteuse est inutile, ou peut même devenir nuisible par son abondance ou sa persistance. Le médicament est particulièrement indiqué lorsque l'engorgement des mamelles menace de se terminer par un phlegmon, ou même lorsque cette complication est survenue, et que les abcès ne cessent de se reproduire et donnent lieu à une suppuration épuisante.

Accidents causés par le mercure et par le plomb. MM. Natalis Guillot et Melsens ont constaté par l'expérience que l'administration de l'iodure de potassium faisait cesser les tremblements mercuriels, et qu'elle modérait ou faisait disparaître les graves accidents que l'on observe si souvent chez les ouvriers qui travaillent le plomb. Ils portent graduellement la dose de l'iodure de potassium jusqu'à 4 et même jusqu'à 6 grammes par jour.

Dans un travail plus récent (*Journal de chimie médicale*, 1849, p. 136), M. Melsens a proposé l'iodure de potassium dans le traitement des empoisonnements chroniques par les composés *plombiques* et *mercureux*. Sous l'influence de l'iodure de potassium, ces composés sont rapidement éliminés par les urines. Mais il faut donner ce sel à faible dose, car une dose élevée déterminerait la dissolution d'une grande quantité de composés plombiques ou mercureux accumulés dans l'économie, et l'on risquerait de produire ainsi un empoisonnement aigu.

Ébranlement des dents. Parmi les causes qui produisent l'ébranlement d'une ou de plusieurs dents, il n'y en a pas de plus commune que l'inflammation de la membrane alvéolaire. Quelquefois le point de départ de cette inflammation est dans la dent elle même, ou dans les gencives; d'autres fois, au contraire, elle part du périoste qui tapisse l'alvéole, et gagne la racine de la dent et la gencive, causant beaucoup de douleur et de gonflement; bientôt il se produit un état spongieux de la gencive; par l'effet de la tuméfaction des tissus, la racine de la dent est repoussée hors

de l'alvéole, et il n'est pas rare que le dent ébranlée finisse par tomber entièrement, bien qu'elle ne présente aucune trace d'altération.

La marche de cette affection est ordinairement accompagnée d'une vive douleur et d'un écoulement puriforme, qui s'établit entre les gencives et le périoste enflammé. Souvent on se borne à l'application de quelques sangsues sur la partie douloureuse, et dans les cas graves à des incisions profondes, pratiquées sur les gencives et le périoste enflammés. « Un de mes malades, dit Graves, atteint de cette affection, fut traité par cette méthode, et bien qu'entre les mains d'un habile chirurgien et d'un dentiste éminent, il perdit successivement une canine gauche et une molaire de la mâchoire supérieure. L'extraction de ces dents lui procura un soulagement momentané; mais au bout de quelques jours, les douleurs revenaient aussi fortes qu'auparavant, et l'on ne lui proposa d'autre moyen de salut que d'arracher ainsi toutes les dents, à mesure qu'elles perdraient leur solidité. Après divers essais, il vint me trouver, et, me rappelant que, l'année précédente, je l'avais traité avec succès d'une affection périostique du sternum et des côtes par l'hydriodate de potasse, je lui recommandai d'en prendre 10 grains (50 centigrammes) trois fois par jour, et aussitôt il éprouva une amélioration manifeste; la douleur et l'inflammation disparurent immédiatement, et, au bout de dix jours, les dents étaient tout à fait consolidées. La périostite qu'avait eue ce malade était de nature rhumatismale; sa constitution était saine, et il n'était âgé que de quarante-quatre ans. »

Toutefois nous devons ajouter que dans cette gengivite grave, avec ébranlement des dents, la médication iodique à l'intérieur est le plus généralement insuffisante, et qu'il convient de lui associer la médication topique. Dans ce cas spécial, M. Marchal, de Calvi, recommande la solution aqueuse iodée de Lugol, de préférence à la teinture d'Iode, parce qu'il a cru reconnaître que l'alcool, en resserrant les tissus, fait jusqu'à un certain point obstacle à la pénétration de l'Iode et par suite à son action modificatrice. Ajoutons qu'ici l'emploi topique de l'Iode est doublement utile, car outre son action essentielle et curative sur la partie malade, il agit encore comme antiseptique, en corrigeant la mauvaise odeur de la bouche. A cette occasion nous ne devons pas oublier de recommander encore l'Iode pour combattre le coryza chronique, et surtout l'ozène, maladie si souvent réfractaire; dans ce cas, on emploie la solution aqueuse ou même la teinture d'Iode, qu'on porte dans l'intérieur des fosses nasales, à l'aide d'un pinceau, ou au moyen d'une injection. — Dans le même but on prendra avec avantage 8 à 12 prises par jour de la poudre suivante, proposée par le docteur Sobrier : Iodure de soufre, 30 centigrammes; sous-nitrate de bismuth, 4 grammes, poudre de réglisse, 8 grammes.

Maladies nerveuses. Que dire maintenant des essais divers de M. Manson dans le traitement de la chorée et des paralysies diverses? Les faits rapportés par cet auteur ne sont pas tout à fait dépourvus d'intérêt; mais, en vérité, ils sont bien peu concluants. Nous devons mentionner toutefois que

la teinture d'Iode, à petite dose, a été proposée comme un des meilleurs agents contre les vomissements qui tourmentent si péniblement les femmes enceintes.

Enfin, nous terminerons par le fait curieux annoncé par M. Donné en 1826, savoir : que la teinture d'Iode est le meilleur moyen à employer contre l'empoisonnement par la morphine, la strychnine et les autres alcalis végétaux. Il se forme, dans cette circonstance, des composés qui, suivant M. Donné, n'ont pas d'action nuisible. Toutefois ces faits ont besoin de confirmation.

Modes d'administration et doses.

Iode. Rarement employé à l'intérieur à l'état pur; il se donne en pilules, mêlé à l'opium, à la dose de 1 à 5 centigrammes (1 cinquième de grain à 1 grain) par jour. En boisson, dissous dans l'eau, à la dose de 5 centigrammes (1 grain) par litre d'eau. Le plus ordinairement, l'Iode est employé concurremment avec l'iodure de potassium qui le maintient en dissolution.

En vapeur. Placé dans une soucoupe, auprès du lit, l'Iode se volatilise, et le malade peut ainsi inspirer un air imprégné de vapeurs iodées.

Ou bien on met l'Iode dans l'eau, dont on élève la température. Divers appareils ont été inventés pour faciliter les inhalations des vapeurs d'Iode. On l'a encore, dans cette intention, associé au chloroforme.

En bain. Dissous dans l'eau à la faveur de l'iodure de potassium. Les bains iodés de Lugol sont pour les adultes ainsi composés : Iode, 4 à 8 grammes (1 à 2 gros); iodure de potassium, 8 à 30 grammes (2 à 8 gros).

En lotions ou badigeonnages. Nous avons vu que l'Iode, sous forme de teinture, peut être appliqué sur la peau revêtue de son épiderme dans un double but, soit comme révulsif, soit comme moyen de faire absorber le médicament et d'agir sur l'ensemble de l'économie.

On a nié à tort l'absorption de l'Iode par la peau. Qu'on applique sur l'abdomen, ou sur le devant du thorax, une couche de teinture d'Iode pure, ou mieux encore étendue d'eau, et l'on pourra s'assurer avec le papier réactif que l'Iode passe assez rapidement dans les urines. Cette voie d'introduction n'est pas à négliger; en effet, il est certain nombre de malades, surtout parmi les scrofuleux, réclamant la médication iodée, dont les voies digestives ne peuvent, en raison de leur extrême susceptibilité, supporter ni l'Iode ni aucune de ses préparations. Or, dans ce cas, c'est une précieuse ressource que de pouvoir introduire dans l'économie, sans offenser des organes aussi importants que les organes digestifs, un médicament qui, déposé sur le tégument externe, va à l'adresse de l'affection qui le réclame, et qui bien souvent en effet s'en trouve très-avantageusement modifiée.

Teinture alcoolique d'Iode. Vingt gouttes de cette teinture contiennent 3 centigrammes (1 grain) d'Iode. C'est, avec l'iodure de potassium, la plus commode de toutes les préparations iodiques; elle sert également pour les fumigations, pour les lotions, pour les injections, pour les bains, pour les

boissons. Elle se donne à l'intérieur, à la dose de 4 à 40 gouttes, trois fois par jour ; à l'extérieur, les doses sont illimitées.

Sirop iodique. Il se prépare en mêlant à froid 20 gouttes de teinture alcoolique d'iode dans 30 grammes (1 once) de sirop de sucre. On en donne, par jour, depuis 15 grammes (1/2 once) jusqu'à 120 grammes (4 onces).

Iodure de soufre. Il a été employé pour la première fois par Biett dans les maladies tuberculeuses de la peau. On mêle ordinairement de 5 à 20 centigrammes (1 à 4 grains) d'iodure de soufre pour 4 grammes (1 gros) d'axonge.

Iodure de potassium. C'est la préparation d'iode dont on se sert le plus fréquemment. Wallace, ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'emploie à l'intérieur plus volontiers encore que la teinture. On le porte chaque jour jusqu'à la dose de 1 à 4 grammes (20 grains à 1 gros), sans aucun inconvénient. Coindet, trop prudent, ne le prescrivait qu'à la dose de 1 centigramme (1/5 de grain). Incorporé à l'axonge, l'iodure de potassium forme une des pommades résolutives le plus ordinairement employées.

L'hydriodate ioduré de potasse entre dans la composition de la liqueur de Coindet. Il sert à préparer les eaux minérales artificielles iodurées que Lugol a employées en bains ou en boissons. Voici comment ce dernier prépare les solutions, diversement chargées, qu'il fait prendre à l'intérieur :

	N° I.	N° II.	N° III.
Iode,	2 centigr. 1/2 (1/2 grain)	5 centigr. (1 grain)	7 centigr. (1 grain 1/2)
Iodure de potassium,	7 centigr. 1/2 (1 grain 1/2)	10 centigr. (2 grains)	12 centigr. 1/2 (2 grains 1/2)
Eau distillée,	250 gram. (8 onces)	250 gram. (8 onces)	250 gram. (8 onces)

Cette eau est d'une belle couleur jaune et d'une transparence parfaite; les enfants la boivent facilement, surtout quand elle est sucrée.

C'est à tort que l'on a considéré l'iodure de potassium ioduré comme une combinaison : en effet la solution traitée par le sulfure de carbone perd son excès d'iode et laisse de l'iodure de potassium neutre.

Iodure de fer. A été conseillé par Brera, et par Pierquin, dans la chlorose et la scrofule. C'est un excellent médicament qui participe des propriétés du fer et de l'iode ; il est surtout utile dans cette forme particulière de chlorose qui est liée au lymphatisme ou à l'état scrofuleux, ainsi que dans la leucorrhée catarrhale, les exostoses syphilitiques, les affections chroniques des os, et dans un grand nombre de cachexies. On donne l'iodure de fer mêlé à du sirop ou à un électuaire. Mais comme ce composé s'altère avec une facilité extrême, mieux vaut généralement l'administrer sous la forme de pilules ou de dragées qui, préparées par des procédés spéciaux, ont l'avantage de le rendre à peu près inaltérable. La dose est de 5 centigrammes à 1 gramme (1 à 20 grains) par jour.

Dans ces derniers temps on a associé l'iode et l'iodure de fer à l'huile

d'olive et à l'huile d'amandes douces, et l'on en a formé une huile iodée (Personne, Berthé) et une huile d'iodure de fer (Gille).

Ces huiles iodées et iodurées ont été proposées comme succédanées de l'huile de foie de morue; mais, malgré certains avantages, elles ne sauraient remplacer celle-ci complétement.

Ces huiles et notamment l'huile d'iodure de fer sont également employées à l'extérieur, en frictions.

Iodure d'arsenic. Employé par Biett dans quelques cas de dartres rongeantes tuberculeuses. On l'incorpore à une pommade à la dose de 5 centigrammes (1 grain) par 4 grammes (1 gros) d'axonge.

Iodure de plomb. Conseillé par Cottereau et Verdet de l'Isle dans le traitement des ulcères atoniques et des ulcères scrofuleux.

Il est en outre assez usité, comme résolutif et fondant dans divers engorgements, et notamment dans les engorgements chroniques de l'utérus, sous forme de frictions sur les régions inguinales et sur la région hypogastrique (on met 4 grammes d'iodure de plomb pour 30 grammes d'axonge).

Iodure de mercure. (Voir MERCURE.)

Iodure d'argent. S'emploie aux mêmes doses que les iodures de mercure : a été préconisé contre l'épilepsie, et préféré au nitrate d'argent, en ce qu'il ne détermine pas de coloration à la peau.

Iodure d'or. S'emploie aux mêmes doses et dans les mêmes circonstances que les iodures de mercure.

On comprendra sans doute qu'ici il nous est tout à fait impossible de donner place à cette foule prodigieuse de composés et de préparations ayant l'iode pour base, qui, depuis quelques années, se multiplient sans fin comme sans raison, et qui tendent plutôt à encombrer qu'à enrichir la matière médicale. Qu'il nous suffise donc d'avoir signalé, relativement à la partie pharmaceutique de ce médicament, ce qui était vraiment important et utile. Quant au reste, on nous permettra de renvoyer aux traités spéciaux ou aux monographies qui ont été publiés sur l'iode.

Nous ne terminerons pas toutefois ce chapitre sans faire une remarque pratique qui ne manque pas d'importance. L'expérience a démontré que toutes les préparations iodées, prises à l'intérieur, à assez hautes doses, et continuées pendant un certain temps, ont l'inconvénient d'occasionner chez beaucoup de malades des sensations douloureuses et parfois même une véritable gastralgie, de manière qu'il devient souvent nécessaire de suspendre ou même d'abandonner l'usage du médicament. Or, pour éviter cet inconvénient, M. le docteur Lasègue a donné le conseil de n'administrer cette substance qu'au moment des repas. Ainsi mêlé aux aliments, l'iode a pour effet de produire une simple excitation gastrique qui tend à favoriser plutôt qu'à entraver la digestion. A l'aide de cette précaution, on peut élever progressivement la dose de teinture d'iode, par exemple, de 8 à 10 gouttes, deux fois par jour, jusqu'à 5 et 6 grammes, sans incommo-

dité pour le malade; mais à la condition toutefois de rendre cette teinture entièrement soluble en y ajoutant un peu d'iodure de potassium ou de tannin. M. Boinet, qui depuis longtemps insiste beaucoup sur les avantages de l'association de l'iode avec les substances alimentaires, vient de recommander très-particulièrement un mode spécial d'administration de cette substance, auquel il attribue une très-grande efficacité, soit pour modifier d'une manière lente et sûre la constitution des enfants lymphatiques et strumeux, soit pour reconstituer l'organisme chez des malades profondément débilités par une affection chronique, et épuisés surtout par une suppuration abondante ou prolongée. Ce mode d'administration consiste principalement à donner l'iode, tel qu'on le trouve dans la nature, c'est-à-dire combiné avec les végétaux qui le contiennent en proportion assez considérable, entre autres les fucus, les diverses plantes marines, les crucifères, etc. Ajoutons que cet iode naturel, M. Boinet le prescrit de préférence incorporé à des pains, à des biscuits, ou à des vins et à des sirops préparés à l'avance.

A l'instar de la plupart des médecins, nous aussi, nous accordons une juste confiance à l'alimentation iodée, telle qu'elle est le plus généralement usitée, c'est-à-dire celle qui consiste dans l'administration des diverses préparations d'iode qu'on prend au moment des repas, mêlées aux aliments ou aux boissons, et au vin de préférence; de plus, comme tout le monde, nous faisons un très-grand usage des plantes dites dépuratives ou reconstituantes, considérées généralement comme très-riches en iode; l'expérience en effet nous a démontré depuis longtemps l'excellence de cette méthode, surtout quand on l'emploie comme moyen hygiénique et prophylactique, chez les enfants, ou bien comme moyen curatif, dans les cas spéciaux où l'usage du médicament doit être longtemps prolongé. Mais nous ne saurions reconnaître au mode particulier d'administration, préconisé par M. Boinet, l'extrême supériorité qu'il lui attribue, du moins à titre de méthode générale. Il nous paraît en effet que cette administration de l'iode, sous des formes pharmaceutiques préparées à l'avance, offre certains inconvénients que ne présente pas la méthode ordinaire, entre autres celui de ne pouvoir se prêter avec la même facilité aux exigences de la pratique, et notamment aux indications très-variées que le médecin peut avoir à remplir. Toutefois nous accorderons volontiers que l'alimentation iodée, selon la manière de M. Boinet, aura son utilité dans des circonstances spéciales, et qu'elle pourra même exceptionnellement mériter la préférence, par exemple, quand il s'agira de faire tolérer l'iode à des estomacs doués d'une extrême susceptibilité, et surtout de déguiser ce médicament à certains malades, les enfants entre autres, qui répugneraient à le prendre, pendant un temps assez long, sous ses formes pharmaceutiques ordinaires.

Iodure d'amidon. L'iodure d'amidon, découvert par MM. Gaultier de Claubry et Collin, a été introduit dans la thérapeutique par M. Buchanan, de Glascow, qui, en 1837, le préconisa contre les affections scrofuleuses

et contre les accidents secondaires de la syphilis. Ce composé n'a pas les propriétés irritantes de l'iode.

On l'obtient en poudre en délayant 30 grammes d'amidon dans un peu d'eau d'eau distillée et en y ajoutant 1 gramme d'iode dissous dans 15 grammes d'alcool. On filtre et l'on fait sécher à une douce température. La dose est de 2 à 10 grammes par jour.

On prépare également un iodure d'amidon soluble que l'on transforme en sirop, que l'on administre à la dose de 30 à 100 grammes par jour. Le mieux est, comme le dit Soubeiran, de laisser l'iodure d'amidon et son sirop retomber dans l'oubli dont on n'aurait pas dû le tirer.

IODOFORME.

On doit la découverte de l'Iodoforme à Sérullas; et MM. Dumas et Bouchardat sont, parmi les chimistes, ceux qui ont le plus contribué à le faire connaître.

Ce corps se présente à l'état solide, sous la forme de paillettes nacrées, d'un jaune de soufre, friables, douces au toucher, d'une odeur aromatique très-persistante.

L'Iodoforme contient plus de 9/10 de son poids d'iode; toutefois sa saveur est douce et n'a rien de corrosif. Administré à des chiens, il tue à dose plus faible que l'iode, après avoir donné lieu à un abattement plus ou moins prononcé, rarement à des vomissements; 4 grammes suffisent pour donner la mort à un chien de moyenne taille. A l'abattement succède une période d'excitation, caractérisée par des convulsions, des contractures, etc.

Malgré sa puissance toxique, l'Iodoforme a cela de remarquable qu'il est totalement dépourvu d'action locale irritante, et qu'il ne donne pas lieu à la plus légère injection de la muqueuse de l'estomac et de l'intestin : aussi a-t-il, sous ce rapport, un véritable avantage sur la plupart des préparations qui contiennent de l'iode.

Cet agent, très-usité en Allemagne, est encore à peine employé en France; mais au dire des expérimentateurs qui, dans ces derniers temps, se sont le plus occupés de son étude, il mériterait d'être plus répandu.

Parmi ces expérimentateurs, nous mentionnerons surtout MM. Moretin, Humbert et Maitre, qui ont présenté à l'Académie un travail intéressant sur ce nouveau médicament, et qui en ont résumé les principales propriétés thérapeutiques dans quelques propositions que nous allons reproduire :

1° En raison de la grande quantité d'iode que renferme l'Iodoforme, ce médicament peut remplacer l'iode et les iodures dans toutes les circonstances où ces derniers agents sont indiqués.

2° L'absorption de l'Iodoforme se fait avec la plus grande facilité; en